



présentent

# *ChronoTemp*<sup>®</sup>

Les petits emballages adaptés à la livraison express de produits alimentaires frais

A

# Chrono Temp<sup>°</sup>

## Une solution clé en main



# La livraison express des produits frais de professionnels à professionnels



Source de froid autonome



Emballage isotherme



Livraison le lendemain matin partout en France\*



Suivi régulier de la chaîne du froid



\* À l'exception de certaines îles du littoral

# Les produits alimentaires transportés



# Le périmètre Chrono Temp°

La solution Chrono Temp° est proposée pour :

- Le transport de petits **colis frais <30kg** (le surgelé n'est pas accepté)
- Un trafic **B2B >10 colis/jour** (Le B2C est à l'étude)

Elle est un avantage concurrentiel pour :

- Un **groupage à la distribution colis faible** (< palette)
- Une **couverture nationale** des destinataires (à la différence d'un transport régional frigo ou d'une flotte en propre)
- Les **produits à valeur ajoutée** (/ coût transport)

# Expédition de produits alimentaires frais : la réglementation

## Obligation de résultat

Les produits doivent avoir été maintenus à la température dictée par les textes réglementaires et les clients

## Obligation de moyen

Les moyens mis en œuvre pour remplir l'obligation de résultat doivent faire l'objet de tests et de validations.

## Textes réglementaires majeurs

- Décret 2007-1791 du 19 décembre 2007
- Arrêté du 1er juillet 2008 (AGRG0810436A) réglementant les conditions de transport des petits emballages



**ChronoTemp<sup>o</sup>** répond à ces obligations

B

# Chrono Temp° La mise en œuvre d'un colis

# Ultime étape de mise en œuvre d'un colis

- Apposition de l'étiquette de conformité réglementaire

**EMBALLAGE ISOTHERME À USAGE UNIQUE CONTENANT  
DES DENRÉES PÉRISSABLES**



**Attestation de conformité technique**  
délivrée par le Cemafroid conformément aux  
dispositions de l'arrêté du 1er juillet 2008

 **Cemafroid**  
L'expert de la chaîne du froid

Valable pour le Transport National

Classe de l'emballage :

**RNA**

Date de délivrance : 22/03/10

Fabricant :

~~Galapagos~~

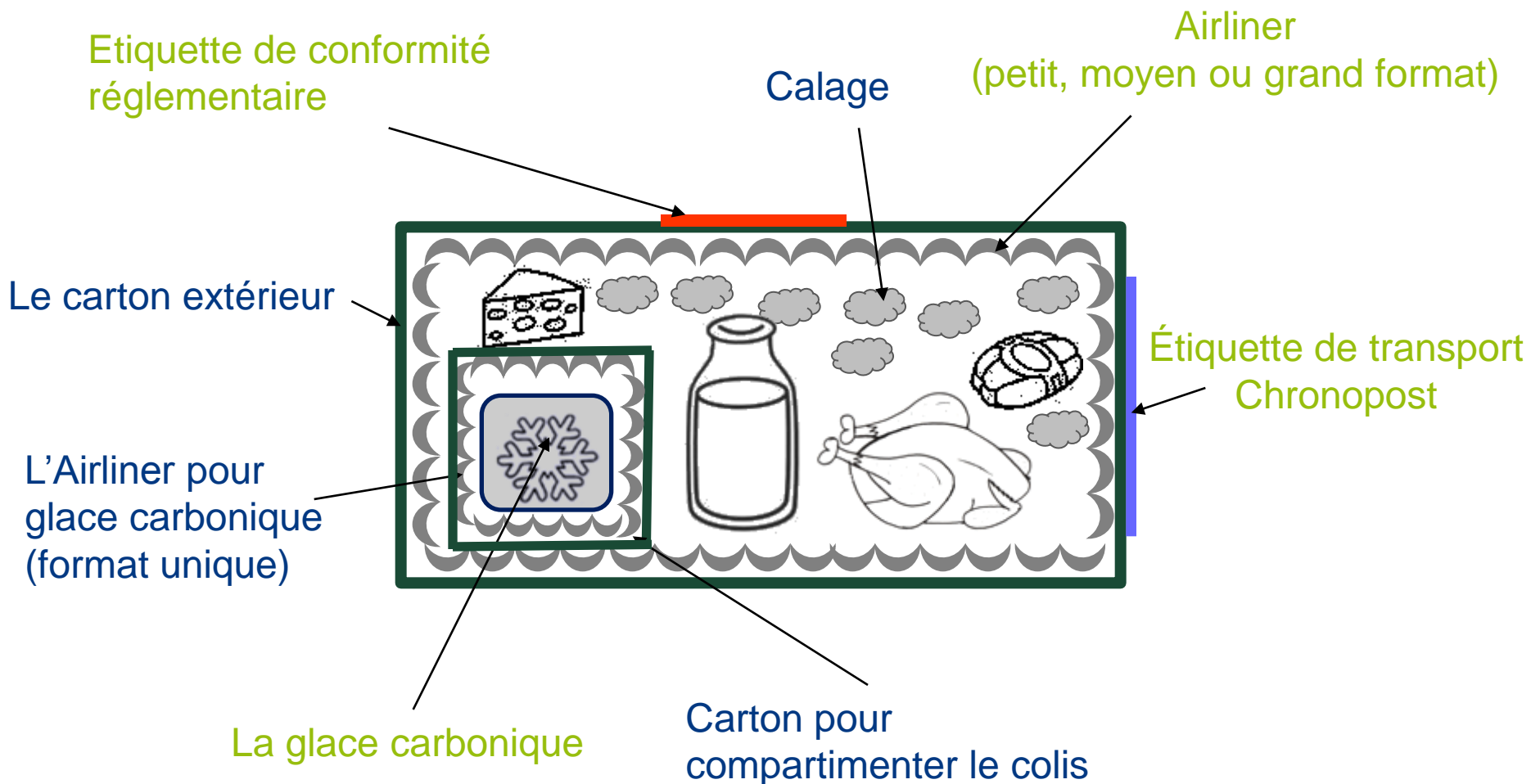
N° Lot-N° Série

~~Galapagos~~ 41001/000000002L  
22031010108

Cette étiquette non repositionnable est apposée comme scelléant pour assurer la fermeture de l'emballage. La quantité de matière réfrigérante doit être conforme aux spécifications du constructeur pour maintenir la température correcte de son contenu pendant le transport.

ETEI-10001407-10000464-10000271NLD061000004

# Plan de chargement d'un colis



C

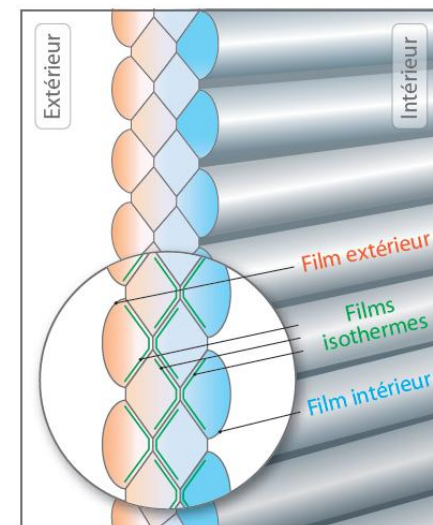
# Chrono Temp<sup>o</sup>

## Les moyens mis en œuvre



# Un isolant puissant : l'Airliner

- Une **enveloppe isolante gonflable** à insérer dans une caisse en carton
- Un **coefficient d'isothermie réglementaire** ( $K < 0,7$ ) pour l'expédition de produits alimentaires frais
- Un emballage à **faible impact environnemental**
- Une **expertise unique** de la chaîne du froid



# La source de froid d'Air Liquide

→ 2 options :

- La Carboglance livrée puis stockée



Plaquettes  
750g

- La neige carbonique produite sur site en sachets grâce aux solutions Carbofresh D + VRAC CO<sub>2</sub> liquide



# La glace carbonique dans l'Airliner

- La quantité de glace carbonique est calculée pour :
  - Assurer la chaîne du froid **en toute sérénité**
  - Respecter les températures exigées par le client
  - Permettre une deuxième présentation du colis le surlendemain de l'envoi avant 13h
  
- Mise à disposition d'un compartiment propre à la glace carbonique, parfaitement séparée des produits

# Chronopost : la France le lendemain matin

- Un contrat spécifique « Chrono Temp° » pour le transport des produits alimentaires frais



- Livraison le lendemain matin avant 13h partout en France (à l'exception de certaines îles du littoral)
- Livraison le lendemain matin avant 10h vers 6000 communes\*
- Livraison le samedi (systématique pour les envois du vendredi)

- Des solutions de shipping sur-mesure (ChronoShip Office, ChronoShip Station, EDI)
- Indemnisation à hauteur de 23€/kg en cas de perte, avarie, avarie consécutive à retard (première présentation > J+2 13h ou 10h)

\*\* Liste des destinations ouvertes sur [www.chronotemp.fr](http://www.chronotemp.fr)

# Le garant du suivi : une tierce partie indépendante



Le Cemafrroid est le centre indépendant d'expertise et d'essais de la chaîne du froid au service de tous les acteurs de la chaîne, quel que soit son domaine d'application.

Dans le cadre de la solution Chrono Temp°, le Cemafrroid procède à des **tests de qualification des équipements et de la solution**

L'efficacité de la chaîne du froid de l'expéditeur est **contrôlée par le Cemafrroid avant le démarrage de l'activité puis lors de l'exploitation**



# *ChronoTemp*<sup>®</sup>

Livraison express de produits alimentaires frais